



1 impasse de la Pommeraie
67270 KIENHEIM
Tél : 06 12 34 39 99
Mail : meymiels@vialis.net
Site : www.meymiels.fr

MEYMIELS (MEY Isabelle et MEY Philippe, apiculteurs)

et l'adhérent

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Mail Tél : / / / /

1 - S'engagent à respecter les principes fondateurs définis par la charte des AMAP (<http://amap-france.fr>)

2 . Les distributions se feront **le second mercredi** du mois indiqué pour Kienheim, ou **le second vendredi** du mois indiqué pour Pfettisheim, sauf modifications avec prévenance par mail ou sms.

	Octobre	Décembre	Février	Avril
Fleurs	250 g	250 g	250 g	250 g
Acacia	250g	250 g	250 g	250 g
Tilleul	250 g			
Forêt		250 g		250 g
Miel de Montagne	250 g		250 g	250 g
Miel crémeux		250 g	250 g	

3. Nos engagements :

- exercer une apiculture locale et particulièrement ciblée sur les floraisons spontanées, saisonnières
- informer n'être pas certifiée en agriculture biologique mais utilisant les techniques les plus respectueuses d'une apiculture naturelle,
- être présent à chaque distribution et à fournir la commande prévue

4. L'adhérent s'engage aux principes suivant :

- de venir à la distribution afin de récupérer son panier miel ou le faire récupérer par une personne de son choix.
- d'avoir cotisé à l'AMAP

5. Modalités de paiement

Cette année, il y aura 4 distributions, octobre 2026, décembre 2026, février 2027, avril 2027.

Il faudra joindre au contrat signé 4 chèques de 18 € à l'ordre de MEY Isabelle.

Il est possible d'effectuer un seul versement par chèque pour la somme totale de 72 € qui lui sera encaissé en décembre 2026.

Les chèques devront être datés au jour de leur rédaction.

Les chèques seront encaissés vers le 20 de chaque mois de distribution.

6. Informations complémentaires

Le miel crémeux pourra être différé dans sa fabrication en fonction des conditions de température.

Fait en 2 exemplaires

le.....

Signature de l'apicultrice

Signature de l'adhérent

Recommandations générales

*Les produits vendus ne sont pas recommandés
aux personnes allergiques aux produits de la ruche.*

Le miel n'est pas recommandé aux enfants de moins de 1 an.

Le pollen n'est pas recommandé chez les enfants de moins de 18 mois.

La gelée royale n'est pas recommandée chez les enfants de moins de 5 ans.





Règlement RGPD 2024

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

Mesdames, Messieurs,

MEYMIELS collecte un certain nombre d'informations lors de l'établissement de votre contrat.

- votre nom, prénom, adresse postale pour *la communication postale et votre localisation*
- numéro de téléphone fixe et/ou portable pour *la communication orale*
- adresse mail pour *la communication dématérialisée*
- votre règlement par chèque *qui est enregistré dans la partie comptable de Meymiels*

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, la finalité étant la création d'un fichier unique annuel qui servira pour l'année en cours.

Vos données sont également transmises à l'AMAP les saveurs de Kienheim pour leur propre gestion et à Sébastien SCHMITT, agriculteur, 7, rue de l'église, 67270 KIENHEIM

Au niveau de MEYMIELS, les personnes ayant accès au dit fichier sont :

Monsieur MEY Philippe, apiculteur
Madame MEY Isabelle, apicultrice

FINALITE :

Dans le cadre de nos missions respectives nous collectons le minimum d'informations à votre sujet pour simplifier la gestion des affaires courantes de l'entreprise et faciliter la communication entre nous.

Vos données ne seront en aucun cas transmises ou vendues à des tiers autres que ceux listés plus haut

DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION :

Vous pouvez en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression en vous adressant à MEYMIELS

CONSERVATION DES DONNEES :

Vos données liées au contrat sont conservées 2 ans, et celles liées au règlement 5 ans.

CONSENTEMENT :

J'ai bien lu l'ensemble du RGPD et

- ☐ l'accepte ☐ ne l'accepte pas

la non-acceptation implique votre invalidation de prise en charge du contrat.

Signature :